

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : syndicat.boucherie@wanadoo.fr

Important : pour valider votre inscription

Afin de prendre en compte votre inscription, merci de bien vouloir faire parvenir les documents suivants :

Stagiaire Non salarié :

[Extrait d'immatriculation \(D1\)](#) à demander auprès de la Chambre des Métiers de votre région.

[Attestation URSSAF](#) de [versement de la contribution à la formation professionnelle](#) à demander à votre comptable.

Stagiaire salarié : [Copie du dernier bulletin de salaire du participant](#)

Ces documents sont **obligatoires** pour la prise en charge totale* ou partielle* de votre formation.

A réception, vous recevrez une convention de formation. Pour les non-salariés, une demande de prise en charge sera jointe à celle-ci, à retourner datées et signées.

**un règlement complémentaire pourra vous être demandé suivant la convention collective appliquée par l'entreprise et/ou l'organisme Financier de la formation et en cas de non-présence d'un ou plusieurs stagiaires le jour de la formation.*

Stage : Maîtriser les techniques de fabrication des produits cuits sous vide

Dates : Lundi 21 et mardi 22 octobre 2024

DPT 44

Coordonnées de l'entreprise (où dépend le stagiaire Cf bulletin de salaire) :

NOM : Prénom :
Raison sociale de l'entreprise :
Adresse :
CP : Ville :
Tel : Port :
Mail : @
N° de Siret : Code APE (NAF) : Effectif :

Convention collective Appliquée :

- Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerce de volailles et gibiers
 Charcuterie de détail Autre (Précisez)

Coordonnées du stagiaire :

NOM : Prénom :
Date de naissance : Niveau de formation (CAP, BP, BAC...) :
Tel : Port :
Mail souhaité : @

Objectifs de la formation à valider par le stagiaire :

Maîtriser les techniques de fabrication des produits cuits sous vide. Améliorer les aspects organoleptiques des produits.

Optimiser l'organisation du travail, la gestion des stocks et les rendements.

Je confirme que les objectifs de la formation sont en adéquation avec mes attentes.

Autres : (précisez)

Prise en charge de la formation du Stagiaire

Il appartient à chaque entreprise de s'assurer s'être acquittée de ses contributions « formation ».

Salarié

OPCO EP (OPérateur de COmpétences des Entreprises de Proximité) Autre OPCO (Précisez)

Apprenti (CAP impératif)

Non salarié FAFCEA Autre FAF (Précisez) :

ou L'entreprise

(FAF = Fonds d'Assurance Formation)